

COMMUNE DE UCHAUD

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté en date du 06/11/2019, le Maire de Uchaud a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) arrêté par délibération en date du 08 août 2019.

Le projet de PLU arrêté a été transmis pour avis aux personnes publiques associées et consultées ou autrement saisies.

Le projet du Plan local d'Urbanisme, avant d'être soumis à l'approbation du Conseil Municipal de Uchaud, fera l'objet d'une enquête publique, du lundi 02 décembre 2019 au lundi 06 janvier 2020 inclus, soit pendant 36 jours consécutifs.

À cet effet, le président du tribunal administratif de Nîmes a désigné M. Daniel DUJARDIN, officier de la Marine Nationale, en retraite, en qualité de commissaire-enquêteur.

Le dossier d'enquête publique comprendra notamment le projet de PLU ainsi que les réponses émises par les personnes publiques associées interrogées, le bilan et le contenu des concertations publiques antérieures.

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique version papier et numérisée à l'accueil de la Mairie aux heures habituelles d'ouverture, du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, du lundi 02 décembre 2019 au lundi 06 janvier 2020 inclus, ainsi que sur le site de la commune : <https://www.uchaud.fr> Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations et propositions sur le registre d'enquête prévu à cet effet en Mairie ou les adresser, par écrit, en Mairie de Uchaud, 144 Avenue Robert De Joly, 30620 UCHAUD, à l'attention du commissaire enquêteur, ou par courriel à l'adresse suivante enquetepublique.plu@ville-uchaud.fr

Le dossier d'enquête publique sera communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, pendant toute la durée de l'enquête publique.

M. Daniel DUJARDIN, commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations en Mairie de Uchaud aux jours et heures suivants :

- Le lundi 2 décembre 2019 de 14h à 17h,
- Le mercredi 11 décembre 2019 de 09h à 12h,
- Le vendredi 20 décembre 2019 de 09h à 12h,
- Le lundi 6 janvier 2020 de 14h à 17h.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur transmis au Maire de la commune de Uchaud dans les trente jours suivant la clôture de l'enquête publique, seront tenus à la disposition du public en Mairie et à la préfecture pendant une durée d'un an.

Suite à la prise en compte des avis, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, le projet de PLU sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal de Uchaud.

Le Maire, Joffrey LEON.